

## Le Royaume-Uni va légiférer pour gérer sa pêche après le Brexit

Le gouvernement britannique a présenté mercredi un projet de loi retirant aux bateaux de pêche de l'Union européenne le droit de pouvoir accéder automatiquement aux poissonneuses eaux territoriales britanniques. Le texte prévoit aussi que le Royaume-Uni gèrera lui-même ses stocks halieutiques et quittera bien la Politique commune de la pêche (PCP) à l'issue d'une période de transition après le Brexit vendredi, qui court jusqu'à fin 2020. La PCP vise à gérer la flotte de pêche européenne et donne à cette dernière une égalité d'accès aux eaux de pêche de l'UE, ce que les pêcheurs britanniques n'ont eu de cesse de dénoncer, s'estimant lésés. La pêche, qui ne pèse que 0,1% du PIB britannique, est une ressource essentielle pour de nombreuses communautés côtières et le sujet a pesé lors du référendum sur le Brexit en 2016.

Pour le Premier ministre britannique Boris Johnson, «reprenre le contrôle» des eaux de pêche britanniques est l'un des principaux avantages de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, après un mariage tumultueux de 47 ans. Il a promis mercredi de mettre en oeuvre «une nouvelle politique de pêche nationale fantastique». Le projet de loi prévoit notamment que les bateaux étrangers devront disposer d'une licence pour y pêcher et se conformer aux règles britanniques. Il impose aussi une pêche à des niveaux durables et prévoit la protection d'espèces marines sensibles comme les dauphins, ainsi que la réduction des prises accessoires de poissons capturés involontairement.

Mais la pêche pourrait être une monnaie d'échange dans les prochaines négociations sur la future relation entre Londres et Bruxelles après le Brexit, comme l'a laissé entendre le Premier ministre irlandais Leo Varadkar. «Vous aurez peut-être à faire des concessions dans des domaines comme la pêche afin d'obtenir des concessions de notre part dans des domaines comme les services financiers», a-t-il prévenu lundi dans une interview à la BBC. Pendant la période de transition qui suivra la sortie du Royaume-Uni de l'UE, vendredi à 23H00 GMT, les règles européennes continueront de s'appliquer sur le territoire britannique.





Londres et les 27 devront aussi définir les modalités de leurs relations dans de multiples domaines, comme le commerce, la sécurité ou la pêche.

Ce projet de loi permet au Royaume-Uni de «créer une pêche commerciale durable et rentable pour nos communautés côtières, tout en sécurisant la santé à long terme de l'industrie britannique de la pêche», s'est félicitée la ministre de l'Environnement Theresa Villiers. Le texte permet aussi au gouvernement de fournir un soutien financier à la formation et aux améliorations portuaires actuellement financées par l'UE.

**Lien article :**

<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/le-royaume-uni-va-legiferer-pour-gerer-sa-peche-apres-le-brexit-20200129>

